



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le 24/02/2026
ID : 069-216902569-20260212-V_DEL_260212_16-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **12 février 2026**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	29	6	8

Date de convocation le **6 février 2026**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Monsieur Karim **BALIT**

V_DEL_260212_16

Accord cadre de fournitures de matériels et de matériaux de bâtiment nécessaires dans les domaines de l'électricité, de la plomberie, de la quincaillerie/serrurerie, de la métallerie, des volets roulants, du contrôle d'accès et de l'outillage

Rapporteur: Monsieur MOINE

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Pierre **DUSSURGEY**, Yvette **JANIN**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Richard **MARION**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Nassima **KAOUAH** donne pouvoir à Dehbia **DJERBIB**, Fatma **FARTAS** donne pouvoir à Pierre **DUSSURGEY**, Joëlle **GIANNETTI** donne pouvoir à Philippe **MOINE**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Frédéric **KIZILDAG** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Le patrimoine bâti de la Ville s'étend sur une surface cumulée de plus de 200 000 m², englobant des infrastructures essentielles telles que l'Hôtel de Ville et ses annexes, vingt groupes scolaires, dix établissements dédiés à la petite enfance, seize équipements sportifs et onze équipements culturels.

L'entretien courant de ce patrimoine communal est crucial pour garantir un haut niveau de qualité de service aux habitants.

En effet, les travaux réguliers de mise aux normes, de réparation, de réfection et d'amélioration du confort permettent d'embellir les bâtiments communaux et également de fournir aux usagers et aux agents communaux des espaces adaptés à leurs besoins, favorisant ainsi le plein exercice de leurs missions.

Dans ce cadre, le présent accord-cadre a pour objectif de couvrir l'ensemble des besoins en fournitures de matériels et de matériaux de bâtiment nécessaires dans les domaines de l'électricité, de la plomberie, de la quincaillerie/serrurerie, de la métallerie, des volets roulants, du contrôle d'accès et de l'outillage. Cet accord-cadre vise à assurer la pérennité et la fonctionnalité de nos équipements, tout en répondant aux exigences de sécurité et de confort pour tous.

Conformément aux articles L.2120-1, R.2124-1, R.2161-1 à R.2161-5 du code de la commande publique, une procédure d'appel d'offres ouvert pour la consultation des entreprises a été engagée le 15 octobre 2025.

La consultation sera divisée en sept lots :

- Lot 1 Fourniture de matériels d'électricité ;
- Lot 2 Fourniture de matériels de Plomberie ;
- Lot 3 Fourniture de matériels de Quincaillerie/Serrurerie ;
- Lot 4 Fourniture de matériels de Métallerie ;
- Lot 5 Fourniture de matériels pour Volets roulants ;
- Lot 6 Fourniture de matériels de Contrôle d'accès ;
- Lot 7 Fourniture d'Outillage.

Chaque lot constituera un accord-cadre s'exécutant par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins. Chaque accord-cadre sera conclu pour une période de douze mois, à compter de sa notification, reconductible trois fois, sans que sa durée ne puisse excéder quatre ans.

Les offres reçues ont été analysées selon les critères suivants :

- valeur technique, pondérée à 40 % ;
- prix, pondéré à 60 %.

A l'issue de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'offres (CAO), réunie le 05/02/2026, a classé les offres et les entreprises suivantes ont été choisies par la CAO :

N° lot	Dénomination du lot	Entreprise choisie
1	Fourniture de matériels d'Électricité	SONEPAR
2	Fourniture de matériels de Plomberie	LEGALLAIS
3	Fourniture de matériels de Quincaillerie / Serrurerie	FOUSSIER
4	Fourniture de matériels de Métallerie	DESCOURS ET CABAUD
6	Fourniture de matériels de Contrôle d'accès	LEGALLAIS
7	Fourniture d'Outillage	FOUSSIER

Le lot 5 relatif à la fourniture de matériels pour Volets roulants a été déclaré sans suite et sera relancé ultérieurement.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Madame la Maire à signer chaque accord-cadre relatif aux fournitures de matériels et de matériaux de bâtiment dans les domaines de l'électricité, de la plomberie, de la quincaillerie/serrurerie, de la métallerie, du contrôle d'accès et de l'outillage de la Ville de Vaulx-en-Velin, avec les entreprises choisies par la Commission d'appel d'offres, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, et à prendre toute mesure d'exécution relative à chaque accord-cadre.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame la Maire à signer chaque accord-cadre relatif aux fournitures de matériels et de matériaux de bâtiment dans les domaines de l'électricité, de la plomberie, de la quincaillerie/serrurerie, de la métallerie, du contrôle d'accès et de l'outillage de la Ville de Vaulx-en-Velin, avec les entreprises choisies par la Commission d'appel d'offres, sous réserve qu'elles produisent leurs attestations fiscales et sociales, et à prendre toute mesure d'exécution relative à chaque accord-cadre.

Suffrages exprimés	35	
Vote(s) Pour	35	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Frédéric KIZILDAG , David LAÏB , Mustapha USTA , Richard MARION , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 12 février 2026.



Le secrétaire de séance

Karim BALIT